



Pour afficher

COURS « PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL »

Offert aux régions de Québec (03), Saguenay/Lac-St-Jean (05) et Gaspésie/Côte-Nord (08)

- DATES :** Les 29 et 30 octobre 2018
- HEURE :** De 8 h 30 à 16 h 30
- ENDROIT :** Hôtel ALT-Québec
1200, ave. Germain-des-Prés
Québec (Qc) G1V 3M7
- RESPONSABLE :** Jovanka Ivic
Agente régionale, santé et sécurité

PRÉALABLE : Avoir suivi la formation « Introduction à la SST »

Voici un bref résumé de cette formation :

- ✦ Présenter les obligations juridiques relatives à la prévention de la violence énoncées dans la partie II du *Code canadien du travail* et dans la partie XX du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité du travail*;
- ✦ Connaître les recours disponibles pour prévenir la violence dans le lieu de travail et intervenir en cas d'accident;
- ✦ Aider les membres à comprendre en quoi consistent les droits et les obligations des travailleuses et travailleurs, des comités locaux et du syndicat;
- ✦ Comprendre la procédure à suivre en cas de plainte ainsi que les mesures de protection à la disposition des membres de l'AFPC.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de compléter le formulaire ci-joint et de nous le faire parvenir par courriel à beaumontl@psac-afpc.com ou par télécopieur au 418-666-6999 au bureau régional de Québec avant le 28 septembre 2018 à 16 h.

Alliance de la Fonction publique du Canada
Bureau régional de l'AFPC-Québec
5050, boulevard des Gradins, bureau 130
Québec (Québec) G2J 1P8
Téléphone : (418) 666-6500 ou 1-800-566-6530
Télécopieur : (418) 666-6999